



# Le Briolins

31

Bulletin municipal de la vie Brioline

Hiver 2022



# Sommaire

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

|  |    |
|--|----|
| ■ Comptes de gestion 2020 et Budget 2021 .....                               | 4  |
| ■ Vie communale .....  | 7  |
| ■ Comité des fêtes .....   | 11 |
| ■ La vie des écoles .....  | 12 |
| ■ Clubs des chiens sportifs de Brières .....                                 | 17 |
| ■ Activités proposées dans la commune .....                                  | 18 |
| ■ Les services de l'assoatoon d'aide à domicile et services de Morigny ..... | 20 |
| ■ CCAS .....   | 23 |
| ■ État civil .....   | 23 |

Tous les jeunes filles et garçons doivent, entre la date de leur 16 ans et la fin du troisième mois suivant, se faire recenser à la mairie de leur domicile.

**MAIRIE : 91150 BRIERES-LES-SCELLES**  
Téléphone : 01 64 94 11 08

Directeur de la Publication :  
Michel ROULAND

Conseiller Chargé de l'Information  
et de la Communication :  
Francis TEYCHINÉ

Maquette PAO & Impression :  
MAGDAZ IMPRESSIONS  
www.magdaz.fr

Tirage : 500 exemplaires

**JDC**  
**JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT 16 ANS!**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**  
1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.  
2 - Remettez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.  
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Recherche» (tape «recensement»).  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Remettez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

DEFENSE .GOV.FR



## Nouveau ! Une épicerie ambulante dans la commune.

A compter du 17 décembre 2021, chaque vendredi place du 11 novembre 1918 (arrêt des cars), Titi vous propose : fruits, légumes frais, petite épicerie, produits locaux et régionaux, volailles, pâté, fromages... De 14H00 à 20H00.  
Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Meilleurs Vœux 2022



Brrières-les-Scellés,

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal vous souhaitent de joyeuses Fêtes de Noël et de fin d'année.

Vous êtes conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui se tiendra le 14 janvier à partir de 19h30 salle Emile Besson

**ANNULÉ**



## Recherche de Bénévoles

France Alzheimer Essonne recherche des Bénévoles pour participer aux actions de soutien et d'accompagnement effectuées par l'Association auprès des Aidants

Groupe de parole - Formation des Aidants - Ecoute téléphonique - Forum - Atelier de stimulation cognitive - Atelier de relaxation

Les formations des Bénévoles sont assurées par l'Union France Alzheimer. Le choix des actions se fait en fonction des aptitudes et souhaits de chacun. Les Actions se font le plus souvent en binôme avec une Psychologue.

Besoin 5 à 10 h / mois



Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat au 01 60 88 20 07  
Lundi, mardi, jeudi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H  
vendredi de 9H00 à 12H00



**MaPrimeRénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

France Relance étend les aides à la rénovation des logements afin d'accompagner efficacement l'éradication des passoires thermiques.

MaPrimeRénov' est une aide de l'État qui permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement dans un immeuble en copropriété. Elle peut être attribuée à tout propriétaire (qui occupe son logement ou qui est bailleur) pour financer des travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de sa résidence principale. Elle s'adresse également aux copropriétaires pour la réalisation de travaux dans les parties communes.

MaPrimeRénov' vous permet :

- d'améliorer le confort de votre logement contre le froid, l'humidité et la canicule ;
- de faire des économies sur vos factures de chauffage et de réduire le coût des travaux grâce à vos aides ;
- de participer à l'effort collectif pour lutter contre le réchauffement climatique.

Ma Prime Rénov' est sans conditions de ressource. Chacun peut bénéficier de cette aide, dont le montant varie en fonction des revenus du ménage et des économies d'énergie et de la production de chaleur permises par les travaux. Par exemple, elle peut s'élever à 18 000 € pour l'aménagement d'une chaudière à granulés ou à 180 €/m<sup>2</sup> pour la rénovation d'un toit terrasse.

Pour faire une simulation sur le financement des travaux, rendez-vous sur : <https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides>.

En fonction de vos revenus et afin de régler l'acompte de vos travaux, une avance de frais peut vous être accordée. Le montant de l'aide est connu avant de démarrer les travaux, et l'aide est versée à la fin des travaux.

En Ile-de-France, MaPrimeRénov' c'est déjà :  
- 37 207 logements subventionnés pour un montant total de 124,8 M€ d'aides versées par l'Anah ;  
- 1 672 logements subventionnés par MaPrimeRénov' Copropriétés (aide aux syndicats de copropriétés) pour un montant total de 8,9 M€ d'aides versées par l'Anah.

Chiffres entre le 01/01/2021 et le 15/08/2021



Pour bénéficier de maPrimeRénov', c'est très simple. Faites votre demande dématérialisée sur <https://www.maprimerenov.gouv.fr>

Il y a 5 étapes :

- 1- Je crée mon compte et je dépose ma demande avec les devis.
- 2- Je reçois par mail la confirmation de l'attribution de l'aide et de son montant.
- 3- Je réalise mes travaux et réceptionne mes factures.
- 4- Je demande le paiement de ma prime en déposant mes factures sur mon espace personnel.
- 5- Je reçois le versement de la prime et je peux régler l'entreprise.

MaPrimeRénov' évolue et devient accessible à tous les propriétaires :



Jusqu'à présent réservée aux propriétaires occupants modestes, MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires occupants, sans conditions de revenus. MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires occupants modestes, MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires occupants, sans conditions de revenus. MaPrimeRénov' s'adresse aussi aux syndicats de copropriétaires qui peuvent réduire les factures d'énergie de leur immeuble en portant un projet de rénovation : <https://monprojet.anah.gouv.fr>



Si les travaux à entreprendre sont lourds, le programme SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique), porté par l'État, l'ADEME et les collectivités, complète MaPrimeRénov'. Ce dispositif est financé par les certificats d'économie d'énergie. Il vise à renforcer l'information et l'accompagnement des Français dans leurs importants projets de rénovation énergétique pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures de chauffage.



Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique = FAIRE

En lien avec les acteurs locaux, le service public de conseil gratuit et d'information sur la rénovation énergétique, FAIRE accompagne ceux qui le souhaitent dans leurs travaux.

Il permet notamment de :

- trouver rapidement un professionnel proche de chez soi ;
- rechercher les solutions les plus adaptées ;
- estimer le budget nécessaire et les aides financières dont il est possible de bénéficier.

Pour contacter un conseiller rendez-vous sur <https://www.faire.gouv.fr> ou au 0 808 800 700 (service gratuit + prix appel).

SFC - Septembre 2021



Le 09 avril 2021, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver le compte de gestion, le compte administratif 2020 ainsi que le budget 2021 proposé par la commission des finances.

■ **Le compte de gestion** établi par le Trésor Public retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif. Il comporte :

- **une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- **le bilan comptable**, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

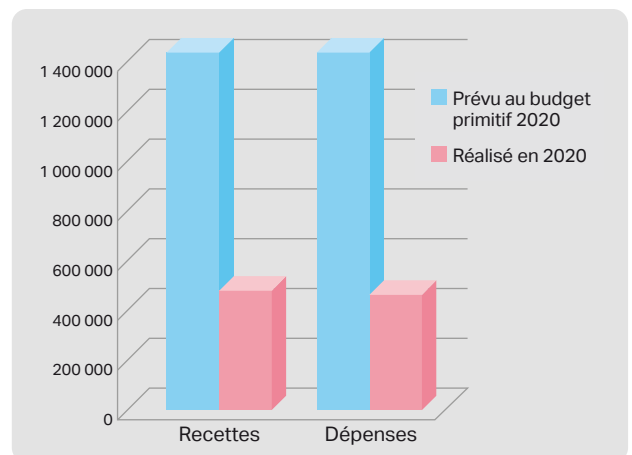
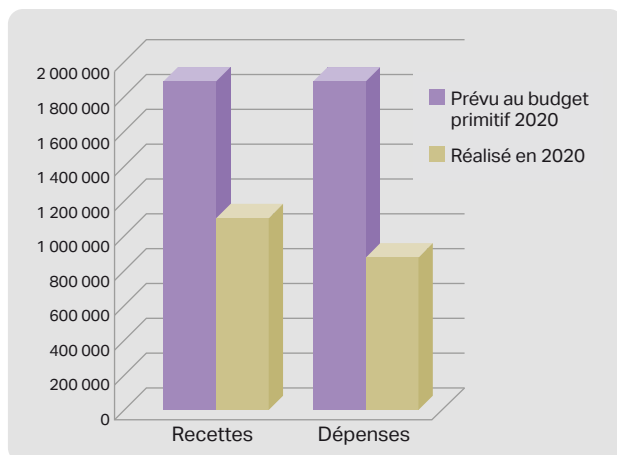
■ **Le compte administratif d'une collectivité** établi par le Maire reprend toutes les recettes (titres) et dépenses (mandats) sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs.

Le compte de gestion et le compte administratif sont **soumis au vote du Conseil Municipal** qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

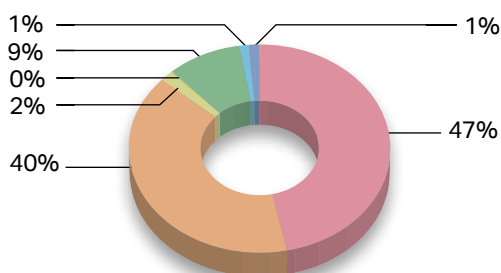
|                               | FONCTIONNEMENT                       |           |
|-------------------------------|--------------------------------------|-----------|
|                               | Recettes                             | Dépenses  |
| Prévu au budget primitif 2020 | 1 830 658                            | 1 830 658 |
| Réalisé en 2020               | 1 251 180                            | 824 305   |
|                               | Soit un excédent de 426 875          |           |
|                               | Plus l'excédent reporté 2019 954 088 |           |
|                               | <b>Soit un excédent de 1 380 963</b> |           |

|                               | INVESTISSEMENT                       |           |
|-------------------------------|--------------------------------------|-----------|
|                               | Recettes                             | Dépenses  |
| Prévu au budget primitif 2020 | 1 401 218                            | 1 401 218 |
| Réalisé en 2020               | 469 531                              | 449 851   |
|                               | Soit un excédent de 19 680           |           |
|                               | Plus l'excédent reporté 2019 424 802 |           |
|                               | <b>Soit un excédent de 444 481</b>   |           |



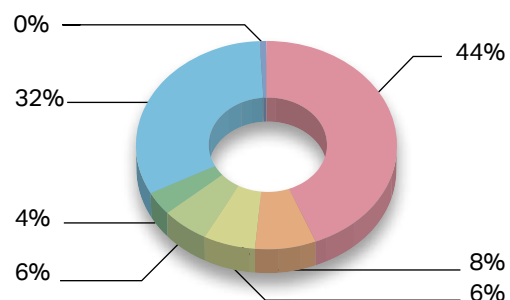
### Dépenses de fonctionnement 2020

|   |         |
|---|---------|
| Charges à caractère général             | 384 778 |
| Charges de personnel et frais assimilés | 329 236 |
| Atténuation de produits (Fonds solid.)  | 12 002  |
| Opérations d'ordre de transfert         | 1 200   |
| Autres charges de gestion courante      | 76 854  |
| Charges financières                     | 8 838   |
| Charges exceptionnelles                 | 11 398  |



### Dépenses d'investissement 2020

|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| Opérations Financières             | 197 476 |
| Réfection école                    | 34 627  |
| Aménagement du parc de loisirs     | 28 884  |
| Autres travaux communaux           | 25 284  |
| Divers matériels - Ferme Fortifiée | 16 297  |
| Aménagement de voirie              | 144 643 |
| Eglise                             | 2 640   |



## ■ Quelques réalisations en 2020

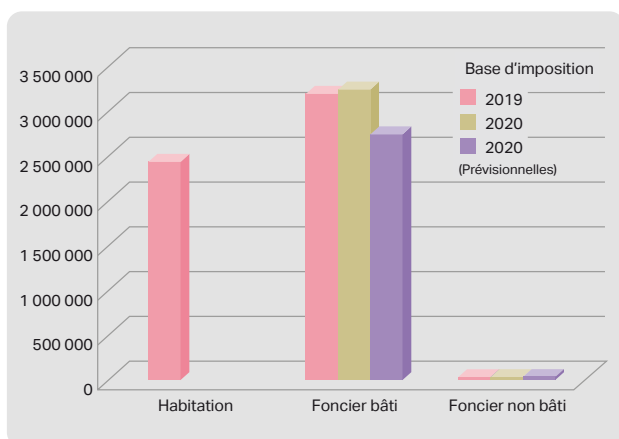
- **Ecoles** : Changement de baies vitrées, vidéo projecteur à l'école élémentaire
- **Parc de la Faisanderie** : Installation d'une pompe de relevage.
- **Autres travaux communaux** : Extension du Columbarium
- **Voirie** : Aménagement des trottoirs « Chemin d'Étrechy » aménagement d'un plateau ralentisseur.

## ÉTAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

### Progression des bases d'imposition

|                  | 2019      | 2020      | prévisionnelles 2021 |
|------------------|-----------|-----------|----------------------|
| Habitation       | 2 296 657 |           |                      |
| Foncier bâti     | 3 165 512 | 3 206 000 | 2 608 000            |
| Foncier non bâti | 44 093    | 44 323    | 44 400               |

Réduction de 50% des valeurs locatives des établissements industriels



### ■ Les nouveautés pour la campagne 2021 des ressources fiscales.

Les éléments notifiés sont fortement impactés par 2 réformes :

1. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THp) dès 2021 au niveau local avec les deux conséquences suivantes :
  - L'affectation aux communes de la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) départementale « Le département ne percevra plus de taxe foncière ».
  - La TFPB départementale ne correspond pas exactement à la perte de la taxe d'habitation des communes, mise en œuvre d'un dispositif d'équilibrage, sous forme d'un coefficient correcteur (commune sous-compensée ou commune surcompensée). Ce coefficient correcteur a pour objet de corriger chaque année (à la hausse ou à la baisse) les recettes de la TFPB communale après transfert de la part départementale.
2. La mise en œuvre de la réforme des impôts de production avec baisse de 50% des valeurs locatives des établissements industriels et le calcul des compensations correspondantes.

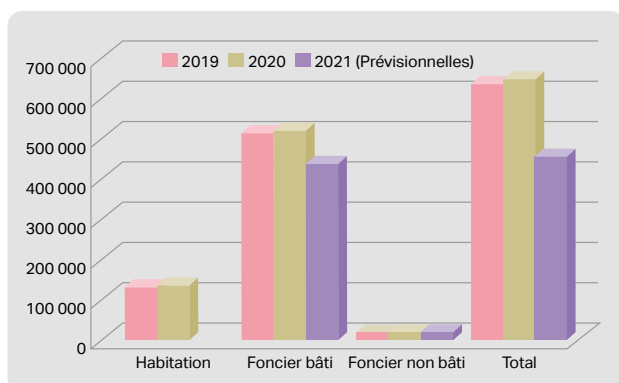
**En raison de cette année très particulière avec la COVID, la commission finances a proposé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition.**

## RESSOURCES FISCALES (2019 - 2020 - 2021)

### Progression des Produits

|                  | Taux    | 2019    | 2020    | Taux    | prévisionnelles 2021 |
|------------------|---------|---------|---------|---------|----------------------|
| Habitation       | 4,73 %  | 108 632 | 110 446 | 4,73 %  |                      |
| Foncier bâti     | 15,49 % | 488 798 | 496 642 | 31,86 % | 413 736              |
| Foncier non bâti | 39,31 % | 17 333  | 17 423  | 39,31 % | 17 454               |
| Total            |         | 614 754 | 624 511 |         | 431 190              |

Compensation Taxe habitation  
Taux communal (15,49%) + Taux départemental (16,37%) mais montant diminué par coefficient correcteur

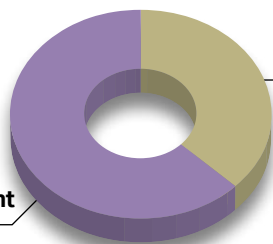




**Budget primitif 2021**

**Budget Fonctionnement**

2 486 715 €



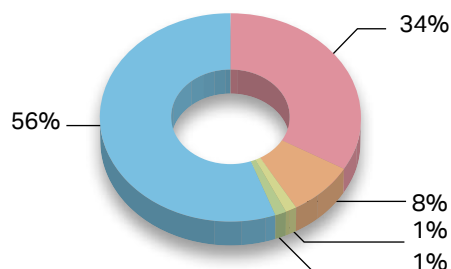
**Budget Investissement**  
1 480 102 €

Un budget établi par le Maire est un document de référence dans lequel sont prévues et autorisées les recettes et dépenses. Il se présente en deux parties : une section de fonctionnement correspondant aux frais de gestion courante de la collectivité, une section d'investissements correspondant aux dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

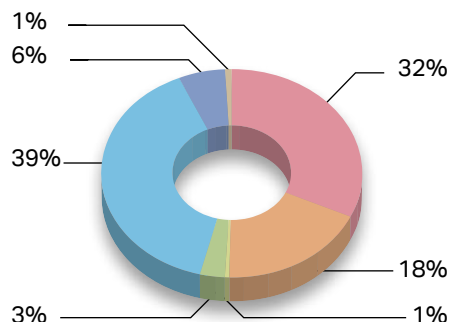
#### Recettes de fonctionnement

|                              |                  |
|------------------------------|------------------|
| Impôts et taxes              | 835 476          |
| Dotations, subventions       | 203 976          |
| Autres produits              | 31 300           |
| Produits de gestion courante | 35 000           |
| Montant prévisionnel         | 1 105 752        |
| Excédent antérieur reporté   | 1 380 963        |
| <b>Recettes</b>              | <b>2 486 715</b> |



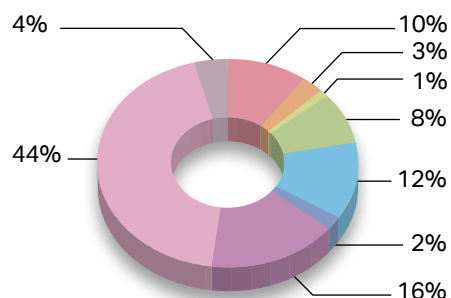
#### Dépenses de fonctionnement

|  |                  |
|--|------------------|
| Charges à caractère général  | 801 240          |
| Charges de personnel et frais ass.                                   | 455 128          |
| Atténuation de produits (Fonds solid.)                               | 14 040           |
| Dépenses imprévues   | 70 002           |
| Virement à la section d'investissement                               | 982 000          |
| Opérations d'ordre de transfert / Autres charges de gestion courante | 150 345          |
| Charges financières / exceptionnelles                                | 14 000           |
| <b>Dépenses</b>  | <b>2 486 755</b> |



### BUDGET D'INVESTISSEMENT

|  | Report 2020    | Budget 2021      | Crédits ouverts  |
|--|----------------|------------------|------------------|
| Opérations Financières                             | 0              | 139 317          | 139 317          |
| Acquisitions diverses de matériel, outil, mobilier | 0              | 41 200           | 41 200           |
| Réfection école                                    | 0              | 16 650           | 16 650           |
| Rénovation et réaménagement de la mairie           | 23 900         | 96 450           | 120 350          |
| Enfouissement des réseaux aériens                  |                |                  | 0                |
| Aménagement du parc de loisirs                     | 65 100         | 114 500          | 179 600          |
| Autres travaux communaux                           | 0              | 33 400           | 33 400           |
| Aménagement (Descroix) Ferme Fortifiée             | 68 000         | 167 187          | 235 187          |
| Aménagement de voirie                              | 65 000         | 587 400          | 652 400          |
| Eglise   | 0              | 62 000           | 62 000           |
| <b>Total</b>                                       | <b>222 000</b> | <b>1 258 103</b> | <b>1 480 103</b> |



Comme vous le savez tous, lors de l'élaboration du budget divers travaux et investissements sont programmés. Pour la majorité il seront réalisés au cours de l'exercice comptable, d'autres seront reportés sur l'année suivante.

La crise sanitaire qui perdure, a dans un premier temps bloqué beaucoup de chantiers, obligeant les entreprises à les reporter à plus tard.

Dans un second temps, avec la reprise économique mondiale, les fabricants de matériel informatique, les

marchands de bois de construction... se sont retrouvés dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements auprès de leurs clients.

Ceci explique pour partie la non réalisation de certains travaux, ou installations prévus au budget.

#### Travaux non réalisés à ce jour

- Projecteur pour la salle du conseil
- Vidéo protection dans le village
- Réfection d'un versant de la toiture de l'église

## Vie communale



### Retour en images sur les principaux travaux d'investissement en 2021

#### Parc de la Faisanderie :

Rénovation du sol de la salle, avec création d'un local de stockage pour les tables et les chaises.



Recalibrage de la voie d'accès à la salle ainsi qu'aux locaux techniques, avec création d'une zone de retournement pour les véhicules et engins de la commune, goudronnage du parking face à la salle.



Réfection totale des sanitaires devenus vétustes au fil des ans.



Poursuite du remplacement du vieux grillage par des panneaux rigides.



#### Rue du Cochet

Création d'une rampe inclinée face au passage piéton, afin de faciliter la circulation des poussettes, mais aussi des personnes à mobilité réduite.



#### Mairie

Rénovation totale du bureau d'accueil, avec changement du mobilier. Ce nouvel espace offre plus de confort de travail pour les agents de la ville, et un lieu plus accueillant lors de vos visites.



Aménagement du grenier, isolation de la toiture, pose d'un plancher et création d'étagères pour du stockage.





### Ecoles / Salle polyvalente :

Lancé depuis quelques années, nous avons poursuivi le remplacement des baies vitrées de l'école, qui datent de la construction de cette dernière et ne sont donc plus trop efficaces, pour protéger du froid et des intempéries.



### Véhicule :

Afin que les agents chargés des espaces verts et de la voirie soient plus autonomes, nous avons acquis un petit camion benne. Une seconde acquisition a également été effectuée pour remplacer le Piaggio utilisé



par notre garde Champêtre, à savoir un Kangoo aménagé en Pick-up.



**Rue des Veaux du bois et Grande rue**  
Remplacement des ampoules à incandescence des lampadaires par des lampes à Led.

## Devoir de mémoire .....

### Commémorations du 19 mars et du 11 novembre

La pandémie, même si elle a limité la participation du public aux cérémonies commémoratives du début de l'année, ne nous a pas empêchée de nous souvenir de nos aînés tombés aux champs d'honneur.

Toutes ces femmes et tous ces hommes ont donné leur vie, pour préserver nos libertés, il nous appartient aujourd'hui, de transmettre aux plus jeunes ce devoir de mémoire. Il est important également de ne pas oublier, que dans bien des endroits du globe, sur des terres lointaines ou plus proches de chez nous, des conflits font rage. Des citoyens Français y sont engagés afin de protéger les populations et préserver autant que possible leurs libertés ainsi que la nôtre.

Pour la cérémonie du 11 novembre, nous avons, avec plaisir, retrouvé les enfants de l'école qui sont venus chanter la Marseillaise et se recueillir au monument aux morts.



Une pensée toute particulière pour Monsieur Hubert Germain qui nous a quitté à l'âge de 101 ans, distingué par le Général de Gaulle pour son engagement de la première heure au sein de la France libre, il était le dernier combattant de la libération.

Pour que notre jeunesse, ainsi que les générations futures puissent vivre libre et sans craindre, une oppression ou un dictat de quelque nature que ce soit, il convient de tirer des leçons et de ne pas oublier !







## Départ à la retraite .....

C'est entouré de leurs conjointes, des membres du conseil municipal, d'amis et des employés municipaux que nous avons partagé un moment de convivialité pour le départ à la retraite de deux figures emblématiques des équipes techniques municipales.



Engagé dans l'équipe le 1<sup>er</sup> avril 1996 comme agent, puis comme gardien du parc de la Faisanderie, **Bruno VALLEE dit « Nono »** accomplira durant 25 ans les missions qui lui incombent. Travailleur acharné, sérieux, parfois râleur (enfin souvent), mais toujours prêt à rendre service, il était celui à qui on pouvait tout demander ou presque ! Toujours pressé, il ne savait pas ce que signifiait le mot pause.

En plus, de son travail, Nono était impliqué dans la vie de la commune, donnant volontiers du temps pour l'organisation des manifestations du comité des fêtes et autres. Pour lui faire plaisir, il suffit de lui proposer des moules frites et surtout des pâtisseries. Maintenant tu vas pouvoir prendre le temps de vivre, nous faisons confiance à Nicole pour te faire ralentir !

Recruté le 1<sup>er</sup> octobre 2000, **Christophe MARC** a rejoint les services municipaux au grade d'agent technique. Rapidement, il deviendra incontournable pour gérer et effectuer diverses missions : maçonnerie, électricité, plomberie, etc, etc. Devenu responsable des équipes techniques de la commune, il s'attachera à répondre toujours présent aux sollicitations, tant de ses collègues que des élus. Avec Christophe, chaque problème a sa solution. Aujourd'hui, tu vas pouvoir profiter de sorties à moto avec Agnès, de tes enfants et surtout des petits enfants, qui sont toujours demandeurs de câlins et d'attention de Papi et de Mamie. Nous savons tous que tu continueras, à rendre service, c'est dans ta nature !

Vous avez tous les deux aujourd'hui, tourné une page du grand livre de la vie, ce n'est pas la fin de quelque chose, mais bien le début d'une autre histoire. Nous vous souhaitons une douce et longue retraite bien méritée.

## Une nouvelle équipe .....



De gauche à droite : Guy DUGUET, Olivier LE NAGARD, Louisa BATAILLE, Régine LE BARON, Patricia FERREIRA et Dorian PEYCHES

Suite à la mutation d'Isabelle DE QUEIROS-AENOULT, notre secrétaire de Mairie, qui est parti rejoindre son époux en Vendée, ainsi que les départs en retraites de Christophe et de Nono, nous avons dû procéder à des recrutements au sein des équipes administratives et techniques de la commune.

- Secrétaire de Mairie : ..... Louisa BATAILLE
- Agent de bureau, accueil, urbanisme : ..... Régine LE BARON
- Responsable équipe technique : ..... Guy DUGUET
- Agents techniques : ..... Dorian PEYCHES
- ..... Olivier LE NAGARD
- Service entretien : ..... Patricia FERREIRA



Depuis maintenant quelques années vous entendez parler d'un lotissement qui doit voir le jour sur les terrains face à la salle polyvalente. Ce projet, après de longs mois de travail et d'études se précise. Un temps certes long mais nécessaire, afin de définir les conditions d'implantation et la forme globale de cet aménagement.

Nous nous sommes attachés à ne pas dénaturer l'esprit rural et préserver le plus possible la nature environnante.

La société chargée de l'aménagement nous a exposé un pré-projet. Toutefois, à ce jour nous ne sommes pas en mesure de vous le présenter dans son intégralité, mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son

évolution. Les travaux de démarrage du chantier devraient intervenir dans les mois à venir.

Nous vous dévoilons ici deux photos aériennes qui vous donneront une idée de l'intégration des maisons dans l'espace existant.

Ce projet est intimement lié à la création d'une nouvelle rue, située entre la rue du Petit Brières et la rue des Ruelles. En effet, sans cet accès, le passage des camions et autres engins est très compliqué. La première phase de travaux pour cette voie devrait intervenir très rapidement, nous vous prions de nous excuser des gênes que cela risque d'occasionner.



Emplacement du futur lotissement



Intégration du projet dans la zone



Le 10 juillet 2021, après une période sans festivité, c'est avec un grand plaisir que le Comité des Fêtes organise la fête des vacances.



Dans le parc de la Faisanderie, passionnés, amateurs et curieux se retrouvent pour présenter ou admirer de belles voitures : les mythiques Coccinelle et Combi de marque Volkswagen. Nous remercions l'association « FLAT 4 Essonne » pour ce rassemblement automobile.

Les joueurs de boules sont au rendez-vous et 18 équipes disputent le tournoi de pétanque en doublette :

félicitations aux 3 premières. Les jeux gonflables « Ludy-Parc » accueillent les enfants.



Malgré la pluie qui a voulu perturber cette journée, à 23 heures, le ciel briolin est illuminé par un magnifique feu d'artifice tiré en musique par « Lueurs et Couleurs ». Nous les remercions vivement pour ce beau spectacle !



La fête se termine en musique, en mangeant une crêpe ou en buvant un verre entre amis. Merci à toutes et tous et à bientôt pour de prochaines aventures !



### PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2022 À VENIR

|                              |  |                        |
|------------------------------|--|------------------------|
| ■ <b>Samedi 5 mars</b>       | > <b>Carnaval des enfants</b>                | Salle polyvalente      |
| ■ <b>Vendredi 8 avril</b>    | > <b>Loto</b>                                | Salle polyvalente      |
| ■ <b>Vendredi 15 avril</b>   | > <b>Soirée de soutien Briofolies (3MTS)</b> | Parc de la Faisanderie |
| ■ <b>Lundi 18 avril</b>      | > <b>Chasse aux œufs de Pâques</b>           | Parc de la Faisanderie |
| ■ <b>Dimanche 24 avril</b>   | > <b>Brocante</b>                            | Parc de la Faisanderie |
| ■ <b>Vendredi 27 mai</b>     | > <b>Festival Briofolies</b>                 | Parc de la Faisanderie |
| ■ <b>Samedi 28 mai</b>       | > <b>Festival Briofolies</b>                 | Parc de la Faisanderie |
| ■ <b>Samedi 18 juin</b>      | > <b>Vente de Brioches + repas CDF</b>       | Parc de la Faisanderie |
| ■ <b>Samedi 9 juillet</b>    | > <b>Fête des vacances - Feu d'artifice</b>  | Parc de la Faisanderie |
| ■ <b>Dimanche 24 juillet</b> | > <b>Brocante</b>                            | Parc de la Faisanderie |
| ■ <b>Samedi 8 octobre</b>    | > <b>Repas</b>                               | Parc de la Faisanderie |
| ■ <b>Dimanche 23 octobre</b> | > <b>Brocante</b>                            | Parc de la Faisanderie |

## Des percussions corporelles

D'octobre 2020 à janvier 2021, les élèves de la classe de CE1-CE2 ont bénéficié de nombreuses interventions pour apprendre à jouer des percussions corporelles et monter une représentation publique.

Ce projet porté par l'association « Les Concerts de Poche » et mené de main de maître par des intervenants qualifiés, à l'écoute de la classe, a permis à chaque élève de progresser et de trouver pleinement sa place dans une production collective.



A défaut de pouvoir la présenter devant un public familial pour cause de contraintes sanitaires, la production finale a pu toutefois être jouée devant les élèves de l'école avec l'accompagnement d'un quintet à vent professionnel. Une vraie réussite !

## Un spectacle à l'école

Avec les consignes sanitaires qui s'imposent depuis le printemps 2020, plus personne n'y croyait. Un spectacle à l'école !

En février dernier donc, grâce au travail fait par la classe de CE1-CE2 avec l'association « Les Concerts de Poche », tous les élèves de l'école, de la Moyenne Section au CM2, ont pu assister à un concert de musique classique.



Un joli moment, un peu hors du temps, où beaucoup d'enfants ont pu découvrir une musique un peu éloignée de leurs standards habituels.

Un grand merci à l'association « Les Concerts de Poche », la mairie et la CAESE pour ce bel événement !

Après la découverte du travail fait par la classe de CE1-CE2 en percussions corporelles puis une présentation amusante des instruments joués par le quintet à vent, les élèves ont pu écouter un florilège d'œuvres d'auteurs et d'époques diverses.



## Éco-École, un 11<sup>ème</sup> label et un reportage officiel

Pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, l'école a donc obtenu le label Éco-École, à son niveau le plus avancé. Cela reste une grande fierté pour l'école qui est donc toujours l'un des plus anciens établissements labellisés et une école pilote pour le Développement Durable. C'est aussi une grande joie de voir que cette année, 887 établissements (écoles, collèges et lycées) ont été labellisés en France, dont 323 nouveaux venus !



Cette ancienneté dans l'Éducation au Développement Durable et la richesse de nos projets ont justement fait que nous avons été retenus par l'association Terragir -association en charge d'Éco-École en France- pour faire l'objet d'un reportage vidéo. Celui-ci donnera lieu à la réalisation d'un film promotionnel pour faire découvrir Éco-École à tout le monde et présenter plus particulièrement le pilier de la collecte et du recyclage des déchets et de l'eau de pluie dans une école.

## ..... La venue d'un réalisateur

Un réalisateur est venu à l'école afin de tourner un film sur notre Eco-École. Ce réalisateur a interviewé quelques élèves. Mais il est aussi venu dans la classe nous montrer un film qu'il avait fait sur le manque d'eau en Colombie. Il nous a expliqué comment faire un film avec caméra, micro, lumière et clap. Le film était intéressant même s'il n'était pas en français. Il nous a aussi présenté deux morceaux d'une même photo pour nous faire réfléchir : un morceau où on pensait voir une exécution et un autre morceau où on pensait à la paix.

Léa M.L.



## La venue d'une ferme à l'école .....



Jeudi 24 juin, le fermier Tiligolo est venu à l'école avec ses animaux pour offrir aux classes de PS-MS, GS-CE1 et aux élèves de CP un spectacle : « Madame Chaussette mène l'enquête ! ».

Avec l'aide de Tiligolo et de Madame Chaussette la chèvre, les enfants ont découvert les animaux de la ferme et leurs empreintes.

A la suite de ce spectacle à la fois drôle, interactif et ludique, les enfants ont pu caresser les animaux (porcelet, agneau, chevreau, poussin...) et poser leurs questions au fermier Tiligolo. Un très bon moment pour les petits comme pour les grands.



Après l'utilisation des ordinateurs puis celle des tablettes numériques pour travailler en classe ou faire « l'école à la maison », les élèves ont pu découvrir et vivre en partie l'envers du décor des reportages, clips et autres productions audio-visuelles qu'ils peuvent voir quotidiennement à la télé ou sur Internet.

Ainsi, les classes de CP-CM1, CE1-CE2 et CM1-CM2 ont eu la chance de pouvoir bénéficier d'une rencontre avec un réalisateur et aborder des sujets comme la réalisation d'un reportage, l'utilisation de l'image pour transmettre un message ou les dangers d'une lecture trop rapide et trop simple des images diffusées.

Les classes de CP-CM1 et de CM1-CM2 ont investi le « studio numérique » de l'école pour réaliser des reportages et films sur fond vert.

Les élèves de maternelle ne sont bien sûr pas restés en reste. C'est ainsi, que les PS-MS ont appris à présenter un objet devant le groupe et à enregistrer cette présentation à l'aide d'une tablette, d'un clap de scénariste et d'un micro-cravate pour ensuite la diffuser aux familles.



Cette année scolaire 2020-2021 a également été l'occasion de finaliser les projets arrêtés par le confinement du printemps 2020. Et c'est ainsi que la « chaîne BriotV » est enfin née en cette fin juin 2021 !



Mais ne la cherchez pas sur le net, pour des raisons évidentes de droits à l'image et la protection des enfants, cette chaîne restera uniquement à destination des familles des élèves de l'école.

## Jardinons à l'école

Nous avons repris le chemin de notre jardin pédagogique ! Après plusieurs séances de désherbage intensif, les enfants ont pris plaisir à semer des radis et planter des tomates. Au cœur des apprentissages, les enfants de maternelle apprennent ainsi les besoins des plantes et l'entretien que cela nécessite.

Les enfants, à tour de rôle, veillent à la bonne croissance des plantations et à l'arrosage. Nous espérons multiplier nos plantations et pouvoir ainsi bientôt cuisiner nos propres produits : de la terre à l'assiette !



## Une randonnée « pique-nique zéro déchet » .....

Vendredi 2 juillet, nous sommes partis pour faire une randonnée de 8 km (moins pour les élèves de maternelle bien sûr) avec toutes les classes.



Nous sommes partis dans les bois à pied, pour finir au parc de la Faisanderie. Nous avons ensuite mangé mais nous avons un défi : un pique-nique « zéro déchet » ! Il ne fallait donc pas prendre de déchet, d'emballage en plastique qu'il faudrait ensuite jeter... et nous avons tout pesé à la fin. (305g d'ordures ménagères + 2kg 800g de déchet recyclables pour 120 élèves environ).

Après nous avons joué à « poule, renard, vipère » et fait un foot. On a aussi regardé la danse des maternelles (Jean Petit qui danse). Enfin, nous avons été au mini park (balançoire, tourniquet...) puis on est rentré à l'école.

Le lendemain, on a tous eu des boutons d'aoûtat !!!

*Emy, Léa S., Lucas C., Raphaël et Stella*



## La visite de la police pour l'A.S.R .....



En décembre, deux policiers sont venus pour nous faire passer l'attestation de sécurité routière : A.S.R. Ils nous ont montré un diaporama sur le code de la route. Les deux policiers avaient sur eux une arme. Ils nous ont fait visionner une petite série, pour nous préparer aux questions de l'ASR. Ils nous expliquaient ce que nous devons faire en tant que piéton, cycliste et même en voiture. Ensuite, nous avons passé le test. Ils nous ont corrigé et donné les résultats rapidement.

Tous les CM2 l'ont réussi !

*Amandine, Lony, Ewen et Loan*

## ..... Le cœur à l'école

Deux volontaires de l'association « Mécénat chirurgie cardiaque » sont venues à l'école pour nous montrer l'importance de prendre soin de son cœur. Elles nous ont présenté sa fonction : c'est comme une pompe qui envoie le sang vers tous nos organes.

Dans la salle « Coquelicot », elles nous ont d'abord expliqué comment mesurer notre pouls. Puis nous sommes sortis dans la cour pour le prendre au repos et juste après un effort physique. L'activité physique est importante pour renforcer notre cœur, c'est comme un muscle !

Ensuite, elles nous ont présenté la pyramide alimentaire : en haut, il y a ce qui est moins essentiel au corps : le sucre, et en bas on retrouve ce qui lui est indispensable, l'eau et les légumes. Pour garder son cœur en forme : il faut donc manger sain et faire du sport !

*Ema, Marvyn, Lucas, Malohy, Alycia*



Dès l'accueil de 8h20, nous faisons la queue dehors. Notre directeur, M. Leroy, nous appelle deux par deux pour nous laver les mains car les toilettes sont limitées à deux personnes. Il faut bien les laver pendant 30 secondes.

Aux récréations de 10h15 et de 15h15, les classes sortent chacune leur tour en passant se laver les mains. Les classes sont séparées dans la cour pour éviter le brassage des groupes. Il n'y a plus de jeux de cours : foot, basket, bâtons sauteurs... A la fin de la récréation, nous passons à nouveau nous laver les mains avant de revenir en classe.

A 11h30, c'est l'heure de la cantine. Il y a deux services : à 11h30 puis 12h30. Chacun se lave (encore) les

mains et nous gardons toujours la même place, on ne les choisit plus. Entre les deux services, des adultes désinfectent nos tables. De retour à l'école, nous mettons un nouveau masque pour l'après-midi. Dans la classe, on évite de partager les jeux et on essaye de garder un mètre de distance.



Entre le mois de novembre et le mois de juin, nous avons dû porter le masque tout le temps : en intérieur et en extérieur. Nous avons aussi dû arrêter de faire du sport en intérieur.

Heureusement, le 24 juin, on a enfin pu enlever les masques dans la cour !

Tout le monde était content.

*Lenny, Gabin, Tahitia, Yohan et Eliden*

### Apprendre à porter secours (APS)

Sandrine, l'infirmière des écoles et du collège Guettard d'Etampes, est venue nous rendre visite pour nous parler des gestes de premiers secours. Elle nous a expliqué qu'un malaise pouvait se produire pour différentes raisons : on a trop chaud, trop froid, on manque de sucre ou même après un choc émotionnel.

Parfois, le massage cardiaque peut sauver des personnes qui font des malaises. Mais il faut savoir le faire. Elle nous a expliqué que même si nous ne connaissons pas ces gestes, nous pouvions quand même aider ces personnes sur deux points : **protéger et alerter**.

On sait qu'il faut allonger la personne pour ne pas qu'elle tombe et se fasse mal, la basculer sur le côté et lui ouvrir la bouche. Il faut écouter si elle respire et appeler les secours.

Pour alerter, il faut connaître par cœur les numéros de secours :

- **17** - POLICE
- **18** - POMPIERS
- **15** - SAMU
- **112** - Numéro d'urgence européen.

*Méline, Eva, Taïs, Tania*

### Le groupe scolaire de Brières les Scellés

Brières-les-Scellés possède un groupe scolaire important dénommé « Maurice Léauté » du nom d'un ancien maire de la commune. Créé en 1975, sous l'impulsion du directeur de l'école, Guy Bersat, il était alors d'une conception innovante due à l'architecte Henri Barnoud.

Ce fût le premier groupe scolaire de ce style dans toute la région, par sa structure éclatée :

- des classes indépendantes rattachées, par des sas-tampons, à deux bâtiments centraux servant de salle de détente, l'un pour l'école maternelle, l'autre pour l'école élémentaire ;
- des aires de récréation très découpées, un plateau sportif, et 4 logements destinés à l'origine aux instituteurs, complètent alors cet ensemble.

Et depuis quelques années, une mare et une tourbière pédagogiques ainsi qu'un jardin d'école attenant sont venus enrichir cet ensemble.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de l'école de Brières les Scellés.

[www.ec-leaute-brieres.ac-versailles.fr](http://www.ec-leaute-brieres.ac-versailles.fr)







### Club des Chiens Sportifs de Brières les scellés .....

Quoi de plus désagréable que d'être littéralement promené par son chien ? Quoi de plus gênant que de voir son animal sauter sur les gens, et se montrer agressif ? Quoi de plus stressant que de le voir partir à l'aventure et que nos tentatives de rappels restent vaines ?... Deux options se présentent alors à vous : Subir ou Agir ! En éduquant et en sociabilisant votre animal.

C'est ce que vous propose les bénévoles du club sur leur terrain situé dans le parc municipal ; Dans ce cadre champêtre avec une ambiance détendue, au travers de cours collectifs réservés aux Briolins.

Mais ce club c'est d'abord et surtout une équipe de copains, passionnés de cynophilie et compétiteurs de très haut niveau pour certains. Ces derniers représentant régulièrement notre pays lors d'événements internationaux et nationaux, dans les disciplines de mordant sportifs que sont le Ring et le Mondioring.

Les préjugés ont la vie dure : « C'est n'importe quoi, ils rendent leurs chiens méchants, ils leur apprennent à mordre, ils les rendent dangereux ... ». En fait non, nous sommes vraiment très loin de la vérité canine...



Oui, les chiens mordent ! C'est dans leur nature, dans leurs gènes, ils mordent quand ils se battent ou agressent effectivement. Mais aussi quand ils portent un objet, quand ils vous prennent la main en gueule pour se faire caresser. Ils n'ont pas de mains ce sont des chiens. Ils ont des dents et c'est une de leurs façons de communiquer. Cette compréhension de ce qu'est un chien, fait aussi partie de l'éducation canine et de la prévention des accidents.

Dans ces disciplines sportives, les chiens ne mordent que par jeu. Leur partenaire dans cet exercice, est le gros bonhomme qu'ils doivent attraper, « l'homme assistant ». Le chien agit sur ordre de son maître et uniquement dans le cadre sportif.

Les accidents mettant en cause un chien pratiquant l'une de ces disciplines sont extrêmement rares eu égard au nombre de fait domestique lié à des chiens dits de famille.



Précisons également que ces activités sont strictement encadrées par la loi et les règlements de la Société Centrale Canine, ce qui, vous l'aurez compris, ne laisse que peu de place à l'improvisation.

En venant leur rendre visite lors d'entraînements ou concours, vous constaterez la présence régulière d'enfants plus ou moins jeunes sur le terrain, papouillant ces dangereux chiens de sport !

Mais dans le Ring et le Mondioring il n'y a pas que des exercices de mordant. C'est un ensemble d'épreuves de sauts plus ou moins hauts et spectaculaires (1m20 pour la haie, jusqu'à 2m30 et 4m50 pour la longueur et la palissade). Des épreuves d'obéissance de plus en plus pointues et exigeantes pour le maître et son chien au gré des niveaux.



**Venez assister nombreux au premier concours de Mondioring organisé par le club des Chiens Sportifs de Brières les Scellés, avec l'aide de la municipalité. Il se déroulera le week-end des 2 et 3 Avril 2022. Vous pourrez donc venir admirer les prouesses des chiens présents venus de tout l'Hexagone. Une buvette et de la restauration rapide vous seront proposées sur place.**



## > Activités proposées

### CLUB DE TAROT

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois  
De 14H30 à 18H30  
Salle Emile BESSON

Pour tout renseignement ou inscription, contact :  
Jean Claude MICHAUT, Président du club  
06 81 66 52 66



### CCAS BELOTE

Les 2<sup>ème</sup> et dernier jeudis de chaque mois  
De 14H00 à 18H30  
Salle Emile BESSON

Pour tout renseignement, contact :  
07 60 01 00 24 - ccas@mairie-brieres.com  
Ou présentez vous directement à salle.



### LES TERRES ROUGES

Enseignement du Tai Ji Quan  
et du Qi Qong en Essonne  
Lundi 19H00 à 20H30 - Mardi 10H00 à 11H30

Pour tout renseignement, contact :  
Mathieu GENTY au 06 06 43 53 50  
ecoledesterresrouges@free.fr  
www.lesterresrouges.info



### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BRIOLINE

Renforcement musculaire, cardio adapté,  
Pilates, stretching, relaxation.

Lundi 17H30 à 18H30  
Salle Emile BESSON

Pour tout renseignement, contact :  
mel: gymbrieres@gmail.com





### PRO DANSE

Cours de salsa/rock, danse de salon

Les mardis de 20h00 à 22h00

Salle Emile BESSON

Pour tout renseignement ou inscription, contact :

[contact@progressive-dance.fr](mailto:contact@progressive-dance.fr)

06 22 41 37 66

[www.progressive-dance.fr](http://www.progressive-dance.fr)



### AUVERS LATINA

Cours de Batchata

Les mercredis de 19H30 à 21H30

Salle de la Faisanderie

Pour tout renseignement, contact :

Maria au 06 87 79 41 59

[auverslatina@gmail.com](mailto:auverslatina@gmail.com)

[www.auverslatina.fr](http://www.auverslatina.fr)



### LES PERCUTERREUX D'LA BEAUCE

Groupe de samba - Percussions brésiliennes

Chaque mardi à 20h00

Salle du parc de la Faisanderie

Pour tout renseignement, contact :

06 61 79 55 28

[manager@percusterreux.com](mailto:manager@percusterreux.com)



### CLUB DES CHIENS SPORTIFS DE BRIÈRES LES SCELLÉS

Ring, Mondioring, éducation chiot  
pour Briolin uniquement.

Parc de la Faisanderie

Pour tout renseignement, contact :

Thierry AUBOINE

06 88 20 22 80





# > Les services de l'association d'aide à domicile et services de morigny

L'AADSM répond à des besoins « de proximité » dans le domaine de l'aide à la personne âgée et/ou handicapée sur le secteur ; défendant ainsi la notion d'intégration à la vie sociale et souhaitant favoriser le maintien voire le développement de l'autonomie de ses bénéficiaires. L'aide à la vie à domicile est assurée par la mise en place d'interventions 7 jours sur 7 dès 7h30 le matin et jusqu'à 20h00 le soir.

## Aide dans les besoins quotidiens .....

Les missions de ses intervenantes consistent à :

### ■ Accompagner et aider dans l'accomplissement des actes essentiels :

- Aider au lever, au coucher
- Aider aux transferts
- Aider aux changes et à la prévention d'escarres
- Aider à la toilette
- Aider à l'habillage et au déshabillage
- Aider à la préparation et à la prise des repas

### Accompagner et aider dans les activités de la vie sociale et relationnelle :

- Assurer une compagnie (certains de nos usagers ont besoin de parler, de jouer ou d'être sollicités pour ne pas perdre leurs acquis ; pour d'autres la surveillance et le nursing peuvent s'avérer indispensable)

### Aider et contrôler la prise des médicaments préparés en amont par une IDE

- Aider aux courses de proximité
- Aider à la réalisation de sorties et d'accompagnement aux promenades.



### Accompagner et aider dans la vie quotidienne :

- Aider à l'entretien courant du domicile
- Aider à l'entretien du linge
- Aider aux petits travaux de jardinage et de bricolage

**Assurer le portage des repas** pour les personnes rencontrant des difficultés à cuisiner et/ou souhaitant bénéficier d'un repas équilibré.

## Mise en place des prises en charges .....

Le service prestataire s'adresse aux personnes dans le besoin sans conditions d'âge résidant sur la commune de Morigny-Champigny et alentours.

Ainsi, la mise en place des interventions se fait :

- soit dans le cadre d'un retour à domicile (suite à une hospitalisation par exemple),
- soit dans le cadre d'un maintien à domicile lorsque la dépendance de la personne s'accroît et que celle-ci ne peut plus effectuer seule ou avec l'aide d'un proche ses actes essentiels,
- soit lorsqu'il y a une modification de la vie familiale (séparation, décès du conjoint ou du parent qui avait fonction de tierce personne...),
- soit dans le cadre d'une arrivée sur le département de l'Essonne suite à un déménagement, ...

La responsable de secteur, lors de la visite initiale à votre domicile, déterminera, avec vous vos besoins, vous proposera différentes solutions et établira un planning d'intervention.



Une estimation du coût de l'intervention vous sera proposée sous forme de devis gratuit et un dossier de prise en charge, en fonction de la grille AGGIR sera déposé auprès de l'organisme vous concernant.

Bien entendu tout ce qui est défini peut-être modifié en cours de prestation selon l'évolution de la situation, des autres intervenants ou de l'organisation familiale. Une visite d'évaluation est possible.

Et dans bien des cas, les interventions ne peuvent s'envisager que si un dispositif complet et sécurisant est mis en place. L'intervention d'autres professionnels de la santé et d'une aide à domicile peuvent être un préalable.

A la suite de cette visite à domicile, une proposition d'intervention est adressée à l'usager. Le retour de cette proposition dûment signée valide le démarrage de la prise en charge dans les conditions fixées.

La durée régulière des interventions journalières varie **entre 30 minutes et 4 heures** en continu auprès d'une même personne ; avec parfois plusieurs passages quotidiens.

A chaque intervention les intervenant(e)s pointent l'heure d'arrivée et de départ à l'aide d'un badge, ce qui permet d'établir la facturation.

Pour un bon suivi des interventions, sont notés sur un cahier des éléments servant à la transmission.



## Financement

Suite à la recevabilité du dossier de prise en charge, une assistante sociale estime en nombre d'heure les besoins ainsi que la participation financière de l'organisme. Ainsi une participation financière des Caisses de retraite ou du Conseil Départemental viendra en déduction de votre facture.

Votre commune, conventionnée avec l'Association AADSM, participe également. Une facture est adressée mensuellement et un reçu fiscal annuel est envoyé à l'usager.

### 1<sup>er</sup> exemple

Nous intervenons chez Melle Simone (qui habite Morigny et qui bénéficie de la PCH) tous les matins une heure pour l'aide à la toilette et à la prise du petit-déjeuner, puis 30 minutes le soir pour un change. En septembre le volume d'intervention a été de 42h30 heures semaine et 5h30 week-end.

- La participation du Département a été pour ces 48h de 974,40 euros.
- La participation de la mairie a été 2€ pour chaque heure d'intervention.

Le reste à charge de Melle Simone a été de **138, 24 € pour ces 48h** d'accompagnement.

### 2<sup>ème</sup> exemple

Pour M. Raymond chez qui nous intervenons 15h par mois pour du ménage (il habite Brières-les-Scellés et bénéficie de l'APA) :

- La participation du Département a été de 255 euros.
- La participation de la mairie a été 2€ soit de 30 euros.

Le reste à charge pour M. Raymond a été de **60 € pour ces 15h** d'accompagnement.





## Niveau de qualification du personnel.....

L'AADSM emploie :

- des Auxiliaires de Vie Sociale diplômées qui effectuent un accompagnement social et un **soutien auprès des personnes fragiles dans leur vie quotidienne,**
- des Employés à domicile qui réalisent et aident à l'accomplissement des activités domestiques et administratives simples **auprès de personnes ne pouvant plus faire en totale autonomie et/ou rencontrant des difficultés passagères,**
- des Agents à domicile qui réalisent et aident à l'accomplissement des activités domestiques et administratives **simples auprès de personnes en capacité d'exercer un contrôle et un suivi.**

Le personnel suit des actions de formations permettant le développement de leurs compétences ou de consolider l'existant.

Des réunions régulières regroupant une partie ou l'intégralité de l'équipe servent à diffuser l'information, motiver et à recentrer sur la qualité des interventions.



A cause du contexte de la crise sanitaire, notre activité a été fragilisée par l'état de santé de nos bénéficiaires et a dû mettre en place très rapidement un protocole sanitaire adapté à ses interventions.



Grâce à des donations de matériel de protection (masque, gel, visières, gants tabliers, charlottes) il n'y a eu aucun arrêt de nos interventions.



### ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE ET SERVICES DE MORIGNY

8 rue de la Mairie - 91150 Morigny-Champigny

Téléphone : 01 64 94 23 48

Email : [aadsm-morigny@orange.fr](mailto:aadsm-morigny@orange.fr)



**CCAS**

Si la covid nous en laisse la possibilité, le CCAS espère pouvoir relancer ses manifestations de rencontre avec les Briolins.

**Nos après-midis belote reprennent**

Pour mémoire : les deuxièmes et derniers jeudis du mois à partir de 14h30. Evidemment, à ce jour, le pass-sanitaire est exigé et les gestes barrières sont maintenus. Mais la convivialité est toujours là !

Nous vous rappelons que tous briolin et brioline sont les bienvenus, quels que soient l'âge et la régularité de la présence : vous êtes disponible, vous aimez jouer aux cartes, venez nous retrouver !

**Un après-midi crêpes est prévu le 19 février 2022 avec animation musicale.** Vous recevrez en temps voulu les modalités de cette manifestation.

**Nous relançons le projet d'un voyage d'une journée en septembre** et là aussi cette sortie s'adresse à tous les briolins et briolines.

Les membres du CCAS vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et espèrent vous revoir très vite.



**É T A T C I V I L**

**NOUS ONT QUITTÉS**

|                      |              |
|----------------------|--------------|
| Myriam ACHAOUI ..... | 06 mai 2021  |
| Albert TOULAIN ..... | 20 juin 2021 |
| Serge DUBOCQ .....   | 22 juin 2021 |

**SE SONT UNIS**

|  |                  |
|--|------------------|
| Nicolas MARY<br>Gladys DE CACHELEU .....     | 5 juin 2021      |
| Benoit BOILEAU<br>Séverine LE MARCHAND ..... | 2 octobre 2021   |
| Stéphane AUBERT<br>Céline ERZEN .....        | 27 novembre 2021 |

**NOUS ONT REJOINTS**

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| Aurel SANDWIDI .....           | 30 décembre 2020 |
| Ilaya CAMOVIC .....            | 15 février 2021  |
| Tya VANDAL .....               | 14 mars 2021     |
| Loën COPY .....                | 31 mars 2021     |
| Kélyana SHADEOSING .....       | 16 juillet 2021  |
| Louise LAMBERT .....           | 6 septembre 2021 |
| Logän ABATORD .....            | 5 octobre 2021   |
| Aaron THEVENIN LE QUERRE ..... | 18 novembre 2021 |

**Hommage à Serge DUBOCQ**



Né le 19 juin 1934 à Brières les Scellés, dans la ferme de ses parents, il y grandira et succèdera à son Père Julien sur l'exploitation familiale.

En 1962, il épousera Josiane, fille de Brières également. De cette union naîtront trois enfants, Bruno, Didier et Olivier.

Ancien combattant, membre de la FNACA à Brières, il participera à toutes les commémorations et activités de cette fédération.

En 1971 il se présente aux élections municipales, et sera élu au mois de mars de cette même année, pour participer activement à la gestion et la vie de la commune. Membre de diverses commissions : commission des chemins, de la sécurité routière entre autres.

En 1977 il sera renouvelé dans son mandat d'élu local, et prendra encore plus de responsabilité en se voyant confié la charge d'Adjoint au Maire, poste qu'il conservera jusqu'en 1995.

Nous aurons également une pensée pour Josiane son épouse, qui elle aussi a participé à la vie communale en tant que secrétaire de Mairie, disparue en 2015, qui l'a accompagné durant de longues années.

Serge nous a quittés le 22 juin 2021, après un long séjour en maison de retraite atteint par la maladie et lourdement diminué.

Pour tout cet engagement et ce dévouement au service de la collectivité, nous nous devons tous d'honorer ta mémoire auprès des Briolins. Nous t'adressons très humblement, nos plus respectueux remerciements. Repose en paix.

